

Séance du conseil communal

du 4 décembre 2023

Résumé sommaire

Ordre du jour

Présences	2
Séance publique	2
1. Communication du collège des bourgmestre et échevins	2
2. Finances communales	2
2.1) Prise de position et vote sur le budget rectifié 2023 et le budget initial 2024	2
3. Aménagement communal et environnement	3
3.1) Plan d'Aménagement Général de la commune de Käerjeng – Modification ponctuelle de l'article 12 – Emplacements de stationnement.....	3
3.2) Plan d'aménagement particulier – Modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « Falterbaach - rue de la Chapelle » à Clemency – Vote	3
4. Règlementation communale	4
4.1) Règlement sur les bâtisses, les voies publiques et les sites, établi au titre 5 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain – Modification.....	4
4.2) Règlement d'ordre intérieur des écoles de l'enseignement fondamental de Bascharage – Modification.....	4
4.3) Règlement d'ordre intérieur des écoles de l'enseignement fondamental de Clemency – Modification.....	4
5. Patrimoine communal	4
5.1) Exercice d'un droit de préemption – Acquisitions de terrains à Linger	4
6. Personnel communal	4
6.1) Structures d'accueil : Création de postes pour les besoins de la nouvelle maison relais à Bascharage	4
7. Règlement temporaires de circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation	5
7.1) Règlement temporaire de la circulation, au boulevard J-F Kennedy entre la cité Charles de Gaulle et la rue de la Continentale, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 1 ^{er} décembre 2023 délibération n° 1	5
7.2) Règlement temporaire de la circulation, aux adresses 48, 48A et 48B dans la rue de la Gare à Hautcharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 01 décembre 2023 délibération n° 2.....	5
8. Questions et réponses	5
9. Commissions consultatives	5
7.3) Commissions consultatives – Changements.....	5

Mairie :
24, rue de l'Eau
L - 4920 Bascharage

Adresse postale :
B.P. 50
L - 4901 Bascharage

Présences

Présents: Michel Wolter, bourgmestre, Yves Cruchten et Frank Pirrotte, échevins ; Danielle Schmit, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Arsène Ruckert, Christian Kirwel, Louis Philippe, Nathalie Demeyer-Scholler, Tom Ferber, Jil Feipel, Jérôme Hautus, Fernand Kartheiser et Vincenzo Turcarelli, conseillers ; Jean-Marie Pandolfi, secrétaire communal.

Excusé : Mireille Duprel, échevine (délégation du droit de vote à Yves Cruchten), Tom Ferber (délégation du droit de vote à Michel Wolter).

Début de séance : 8h15

Lieu : Maison communale / salle des séances

Séance publique

1. Communication du collège des bourgmestre et échevins

2. Finances communales

2.1) Prise de position et vote sur le budget rectifié 2023 et le budget initial 2024

Le bourgmestre répond aux questions introduites au préalable par écrit.

Les différentes fractions prennent position par rapport au budget présenté lors de la dernière séance.

Tableau récapitulatif du budget rectifié de l'exercice 2023		
	Service ordinaire en €	Service extraordinaire en €
Total des recettes	55.990.730,87	1.079.513,94
Total des dépenses	44.958.758,19	33.782.068,89
Boni propre à l'exercice	11.031.972,68	
Mali propre à l'exercice		32.702.554,95
Boni du compte 2022	24.896.522,01	
Mali du compte 2022		
Boni général	35.928.494,69	
Mali général		32.702.554,95

TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 32.702.554,95	+ 32.702.554,95
Boni présumé fin 2023	3.225.939,74	
Mali présumé fin 2023		

Budget rectificatif 2023 : Approbation par 14 voix (CSV, LSAP, déi gréng, DP, Piraten) et une abstention (ADR).

Tableau récapitulatif du budget de l'exercice 2024		
	Service ordinaire en €	Service extraordinaire en €
Total des recettes	58.573.473,53	11.737.526,00
Total des dépenses	49.330.971,14	23.803.257,18
Boni propre à l'exercice	9.242.502,39	
Mali propre à l'exercice		12.065.731,18
Boni présumé fin 2023	3.225.939,74	
Mali présumé fin 2023		
Boni général	12.468.442,13	
Mali général		12.065.731,18
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 12.065.731,18	+ 12.065.731,18
Boni définitif	402.710,95	
Mali définitif		

Budget 2024 : Approbation par 13 voix (CSV, LSAP, DP, Piraten) contre 2 (déi gréng, ADR).

3. Aménagement communal et environnement

3.1) Plan d'Aménagement Général de la commune de Käerjeng – Modification ponctuelle de l'article 12 – Emplacements de stationnement

Madame Carole Juttel, architecte, présente en détail les modifications relatives au nombre d'emplacements nécessaire pour une maison unifamiliale.

Approbation par 14 voix (CSV, LSAP, DP, ADR, Piraten) contre 1 (déi gréng).

3.2) Plan d'aménagement particulier – Modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « Falterbaach - rue de la Chapelle » à Clemency – Vote

Madame Juttel présente les modifications apportées au présent plan d'aménagement particulier.

Approbation unanime.

4. Règlementation communale

4.1) Règlement sur les bâtisses, les voies publiques et les sites, établi au titre 5 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain – Modification

Madame Juttel présente en détail les modifications apportées au règlement sur les bâtisses.

Approbation unanime.

4.2) Règlement d'ordre intérieur des écoles de l'enseignement fondamental de Bascharage – Modification

Le secrétaire communal présente les modifications prévues au règlement d'ordre intérieur des écoles de l'enseignement fondamental de Bascharage.

Approbation unanime.

4.3) Règlement d'ordre intérieur des écoles de l'enseignement fondamental de Clemency – Modification

Le secrétaire communal présente les modifications prévues au règlement d'ordre intérieur des écoles de l'enseignement fondamental de Clemency.

Approbation unanime.

5. Patrimoine communal

5.1) Exercice d'un droit de préemption – Acquisitions de terrains à Linger

La Commune exerce son droit de préemption pour l'acquisition de deux parcelles à Linger d'une contenance totale de 61,50 ares et au prix de 40.000 €.

Approbation unanime.

6. Personnel communal

6.1) Structures d'accueil : Création de postes pour les besoins de la nouvelle maison relais à Bascharage

En principe, la nouvelle maison relais ouvrira ses portes en avril 2024. Pour la capacité maximale de 255 enfants, il y a lieu de créer les postes suivants :

- 1 poste à tâche complète d'éducateur gradué ;
- 11 postes à tâche complète d'éducateurs diplômés ;
- 1 poste à tâche complète pour les tâches administratives ;
- 14 postes d'aides-éducateurs (tâches variables).

Approbation unanime.

7. Règlements temporaires de circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation

- 7.1) Règlement temporaire de la circulation, au boulevard J-F Kennedy entre la cité Charles de Gaulle et la rue de la Continentale, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 1^{er} décembre 2023 délibération n° 1

Approbation unanime.

- 7.2) Règlement temporaire de la circulation, aux adresses 48, 48A et 48B dans la rue de la Gare à Hautcharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 01 décembre 2023 délibération n° 2

Approbation unanime.

8. Questions et réponses

9. Commissions consultatives

- 7.3) Commissions consultatives – Changements

Madame Danielle Schmit remplace Monsieur Luc Bauer dans la commission des affaires culturelles et Monsieur Bauer remplace Madame Schmit dans la commission du 3^e âge, de la jeunesse et des loisirs.

Approbation unanime.

Fin de la séance : 11h50